



Commune de NASSOGNE

Recrutement d'un conseiller en énergie et coordinateur POLLEC (Echelle B1)

Vos missions :

En votre qualité de Conseiller (H/F/X) en énergie et coordinateur POLLEC, vous contrôlez la performance énergétique des bâtiments et de leurs installations. Vous développez la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques. Vous investiguez au sujet de la consommation et du fonctionnement énergétiques de l'organisation et analysez le fruit de ses observations. Vous informez et sensibilisez la population et le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Activités prioritaires demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- Analyser les factures d'énergie et le mode d'utilisation des équipements (thermostat d'ambiance, vannes thermostatiques, systèmes de régulation..).
- Analyser la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment (murs, toitures, vitrages, planchers, portes...)
- Étudier la faisabilité des améliorations souhaitées ou des installations conseillées.
- Examiner et gérer le fonctionnement des installations de chauffage, du système de production d'eau chaude et du système de ventilation.
- Rendre un avis relatif à la performance énergétique des installations techniques.
- Budgétiser le coût des installations, transformations utiles à l'amélioration de la performance énergétique.
- Coordonner les interventions des bureaux d'étude externes.
- Coordonner les projets d'étude HVAC, sanitaire, PEB.
- Déterminer la stratégie et les actions à entreprendre pour résoudre les problématiques énergétiques.
- Proposer des interventions à effectuer pour améliorer la performance énergétique des installations. (Directives européennes et décrets de la Région Wallonne).
- Mener une réflexion relative à la conception de communautés énergétiques

- Proposer des solutions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de la performance énergétique.
- S'assurer du respect de la réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments (PEB).
- S'assurer du respect du cahier des charges et de l'état d'avancement du chantier.
- Assurer le suivi de l'exécution des chantiers.
- Centraliser les informations relatives aux métrés.
- Gérer les dossiers d'adjudication.
- Traiter les dossiers administratifs et techniques relatifs à la performance énergétique des installations techniques et sanitaires.

Complémentairement à ces activités prioritaires, vous pourriez également être amené à (liste non exhaustive) :

- Élaborer le cahier des charges relatif aux installations techniques.
- Modéliser la consommation de l'énergie à partir de l'inventaire.
- Rédiger le rapport d'audit énergétique en indiquant l'état des surfaces, les métrés, les corrections à préconiser.
- Se tenir au courant des évolutions législatives et techniques relatives à la performance énergétique.
- Informer et discuter avec le conseiller en prévention SIPP dans le cadre de l'analyse annuelle des risques.

Les conditions de recrutement :

1. citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail);
2. avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
6. être titulaire du diplôme de bachelier en rapport avec la fonction ;
7. être en possession du permis B ;

Bénéficier d'une aide à l'emploi est un atout.

L'examen de recrutement :

L'examen se fera sur base :

- a. D'une épreuve écrite sur les connaissances théoriques dans les matières liées à la fonction :
- b. D'une épreuve orale d'aptitude à la fonction : conversation permettant d'évaluer les aptitudes et un entretien approfondi qui permet d'évaluer la personnalité et les motivations à exercer la fonction.

Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite participeront à l'épreuve orale.

Minimum requis : 50 % dans chaque épreuve et 60% au global;

Une réserve de recrutement de conseiller en énergie et coordinateur POLLEC sera constituée. La durée de la réserve est de deux ans renouvelable pour une fois deux ans.

Modalités contractuelles :

- Contrat à durée déterminée de 6 mois, renouvelable, en vue de l'octroi d'un contrat à durée indéterminée.
- Temps plein (38heures/semaine en horaire variable)
- Emploi à l'échelle B1 : min. 18.026,82€ à max. 25.011,57€ à l'index 138.01.

Tout renseignement complémentaire peut être sollicité auprès de Monsieur Quentin PAQUET (084/22.07.42 – quentin.paquet@nassogne.be).

Les candidatures seront adressées, sous pli recommandé à la poste ou déposé contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre, Place communale à 6950 Nassogne pour le 1^{er} décembre 2022 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae détaillé,
- un extrait du casier judiciaire n°1 daté de moins de 3 mois,
- une copie des certificats, diplômes et autres titres demandés par les conditions de recrutement ;
- une lettre de motivation.

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas les formes d'envoi exigées ne sont pas acceptés. Les candidatures seront examinées par le Directeur général afin de déterminer celles qui correspondent aux conditions fixées ci-avant.

Pour le Collège,

Le Directeur général ff,



Q. PAQUET

Le Bourgmestre,



M. QUIRYNEN